

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 27 NOVEMBRE 2022

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (18)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (trésorière, pouvoir à Benjamin CLEMENT-AGONI jusqu'à 8h50 puis à partir de 11h25), Rémi BAUDOT (pouvoir à Valérie BERGER-CAPBERN de 8h50 à 11h25), Dominique BRET (secrétaire), Yves BOEHM, Chantal BURBAUD (visio), Benjamin CLEMENT-AGONI, Bernard DAHY, Pierre DELENNE, Nelly DEVILLE, Dominique ETIENNE (visio), Vincent FREY (visio), Fabrice LAPERGUE, Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN (visio, départ à 9h45, pouvoir à Nelly DEVILLE), Pierrick MERINO (visio), Daniel POEDRAS (pouvoir à Joël LE COZ), Joël POULAIN (arrivée à 9h10).

Membres excusés / absents (2)

Sylvine BROUTE, Cécile DODIN.

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN).

Assiste en visio : Nathalie MATTON (jusqu'à 12h).

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI - Secrétaires de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en présentiel et visioconférence ; Début de la réunion à 8h40, quorum atteint de 17 voix sur 20.

1. Approbation du CR de la réunion du Comité directeur du 26 août 2022

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2. Calendriers

Benjamin CLEMENT-AGONI demande au Comité directeur de valider les votes électroniques en date du :

- 27 septembre à propos des changements de date de CO à ski pour les compétitions organisées par le club 2604 : 14 pour ;
- 19 octobre pour l'ajout du Championnat de France Mass Start de CO à ski demandé par le club 7309 : 13 pour, 1 contre, 1 abstention ;
- 19 octobre pour l'ajout du Championnat de France de Relais Sprint lors du week-end du CFC 2024 demandé par la Ligue PACA : 11 pour, 3 contre (Pierre DELENNE ne participe pas au vote).

Il indique que des expertises sont toujours en cours pour les courses du calendrier 2023.

Le Comité directeur clôture le calendrier 2024 de CO pédestre. Il regrette l'absence de courses Nationales.

Les réunions des instances fédérales pour le premier semestre 2023 sont validées :

- Bureau directeur les 13 décembre, 1^{er} février, 24 mars, 12 avril, 23 mai et 13 juin ;
- Comité directeur les 21 et 22 février, 24 mars, 20 juin ;
- Assemblée Générale le 25 mars de 10h à 17h.

3. Règlement des compétitions

Le Comité directeur examine les propositions faites par la commission Pratiques Sportives. Celles-ci s'inscrivent dans les principes et objectifs du projet fédéral : simplification, féminisation... en accord avec les règlements au niveau international. Dans cette perspective, ont été revus : les catégories 18-20 et les questions de sur-classement ; les quotas sportifs et administratifs pour les qualifications, les coureurs de nationalité étrangère n'étant pas comptabilisés dans ces quotas ; les regroupements de catégories, les niveaux de couleur des circuits, les temps de courses ainsi que le



nombre de dames et d'hommes dans les équipes pour tendre progressivement vers la parité ; les modalités de qualification des équipes pour le CF de Relais-Sprint ; les échelles des cartes de CO à VTT...

Le Règlement des Compétitions 2023, avec les modifications validées, sera mis en ligne vers le 15 décembre 2022.

4. Développement Durable

Le bilan réalisé fin juin du partenariat avec la MAIF (10000€ dont une partie pour les structures impliquées) est peu satisfaisant sur le plan de la communication autour de celui-ci, notamment peu visible sur les réseaux sociaux, sur celui du résultat détaillé des actions menées. De ce fait, il a été décidé de limiter le nombre d'actions lors d'évènements impliquant la fédération ou un membre fortement engagé soit le week-end du CFC, O'Bivwak, O'France. Par ailleurs, un fil rouge sera mis en place sur l'année autour de l'éducation au Développement Durable et d'un challenge numérique à partir du co-voiturage (comptabiliser les kilomètres économisés).

Le document Agenda 2021 est à mettre à jour. Il deviendra Agenda en faveur du Développement Durable.

Cette thématique va être étoffée dans le projet fédéral. En conséquence, elle devient un élément à prendre en compte dans les actions soumises à demande de subventions dans le cadre du PSF.

Dans une perspective de développement durable, afin de ne pas inciter à des déplacements lointains, à ne pas multiplier ceux-ci en fin d'année pour des courses VTT, le comité directeur décide de supprimer, à partir de 2023, la Coupe de France des Clubs : 11 pour, 5 contre, 1 abstention.

Dans la même optique, les médailles sont supprimées pour les catégories HD35 et plus à l'unanimité moins une abstention. Dans l'attente éventuelle de médailles en bois, celles-ci seront remplacées par des diplômes.

5. Statuts et règlement intérieur

Le Président rappelle qu'en application de la loi du 2 mars 2022, des modifications des statuts sont à présenter et voter lors de la prochaine Assemblée Générale pour une application lors de l'AG électorale de décembre 2024. Il précise que les ligues devront opérer de même en 2028.

Les modifications, en cours de rédaction pour une validation lors du prochain Comité directeur, portent sur l'abrogation du certificat médical ; la création d'une commission des Athlètes Haut Niveau qui elle-même définira un homme et une dame pour les représenter au comité directeur ; la désignation de représentants des entraîneurs (animateurs, moniteurs, entraîneurs fédéraux actifs) et des arbitres (DAR, DN, AN actifs) ; la limitation du nombre de mandats pour le président (3 maximum) ; l'élection du comité directeur par toutes les structures affiliées (clubs et membres associés)...

6. Actualités

Le Président présente un bilan du Salon des Maires au cours duquel a été présenté le concept des Espaces Loisir Orientation, créé par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, un outil au service des collectivités pour favoriser la découverte de leur territoire. Un peu plus d'une cinquantaine de contacts ont été établis, ceux-ci étant conquis par le principe.

Dans la continuité de ce salon, une communication sera faite auprès de l'ANDES, du conservatoire des espaces naturels et un webinaire organisé avec les membres associés et les ligues.

Le Président indique que 3 actions sont en cours vis-à-vis de l'ONF qui est un problème majeur : c'est l'un des 6 sujets prioritaires pour le groupe des Sports de Nature dans le cadre du CNOF ; une rencontre avec la secrétaire d'Etat à l'écologie avec d'autres fédérations et associations ; la participation au groupe de travail sur le sujet dans le cadre de l'Alliance des Sports et Loisirs de Nature, avec la fédération de Chasseurs.

L'Assemblée Générale du COMOF se déroulera le 9 décembre 2022 en visio. La compatibilité des compétitions proposées, comme celles des autres groupes régionaux, avec notre politique Haut Niveau et les autres compétitions internationales pose problème. Le message porté par la fédération est donc que ces instances ont un sens pour des niveaux d'âge plus jeunes (DH16) et pour le développement de la discipline CO à VTT.

Le Président a assisté, avec les fédérations de Cyclisme, Triathlon, Natation et Athlétisme, à une visio organisée par le CNOF à propos de la suppression des CACI par la loi du 2 mars 2022. Une position commune correspondant aux options prises par la FFCO a été arrêtée, complétée par une prévention des pathologies et risques sur le site.



7. Conventions

Une convention est en cours de préparation avec Outdoor Vision suite au bilan 2022. Celle-ci prévoit la mise en place d'une formation pour les correspondants Ligue et les personnes du siège afin qu'ils puissent avoir accès au site. Par ailleurs, une promotion du système sera faite et des opérations seront organisées lors de O'France 2023 et de O'Bivwak.

Un avenant à la convention FFCO-FFSU est en cours de signature afin de clarifier les responsabilités de chaque partie lors de l'organisation de compétitions.

8. Questions diverses

- L'organisation de O'France 2023, portée par la fédération et le club 6611, suit son cours.
- Suite à l'appel d'offre pour l'organisation de O'Camp 2023, le Comité directeur valide le dossier présenté par Les Nivéoles ainsi qu'une aide de 50€ par jeune. O'Camp se déroulera donc à Aillon-le-Jeune en Savoie du 6 au 13 août 2023 pour les 11-13 ans et du 13 au 20 août pour les 14-16 ans.
- Une convention a été signée entre la FFCO, l'association des Jeunes Orienteurs Grenoblois – association regroupant des orienteurs Haut Niveau – et le CDCO 38 pour leur faciliter l'accès aux cartes afin qu'ils puissent s'entraîner.
- Valérie BERGER-CAPBERN, trésorière, fait un bref point financier, signalant l'absence de difficultés à ce jour.
- Le CN pour chaque discipline sera ramené à 10000 au 1^{er} janvier 2023.
- L'Assemblée Générale du COSMOS est prévue le 14 décembre 2022.
- Le Président indique avoir reçu une sollicitation de la FFSE pour les Championnats d'Europe du Sport en Entreprise à Bordeaux en juin 2023. Une communication de l'évènement sera faite auprès des licenciés.
- Joël POULAIN a décidé de mettre fin à ses responsabilités dans l'animation du club France qu'il faisait depuis 13 ans. Deux séances de dédicace ont été organisées en 2022 avec un beau succès (CO pédestre à Risoul, CO à VTT à Orléans).
- Les tentes, non transportables, de la FFCO vont être proposées prioritairement aux ligues avant de s'en séparer.
- Pour répondre à la demande de certains licenciés qui ne souhaitent plus officier dans les diplômes fédéraux obtenus, une modification du site en ce sens va être effectuée. Pour rappel, les diplômés actifs doivent effectuer une action ou suivre un séminaire tous les 4 ans sous peine d'être, à nouveau, considérés comme stagiaire.
- Suite à la demande de Pierre DELENNE pour une manifestation dans le cadre du Téléthon, le Bureau directeur donne son accord pour la gratuité des titres de participation et des redevances à condition que la manifestation soit inscrite au calendrier fédéral, que le montant correspondant à cette gratuité soit intégralement reversé au Téléthon.
- La commission Classement est missionnée pour faire avancer la réflexion sur un CN Sprint (une abstention).
- La commission Numérique est sollicitée pour lancer rapidement les travaux sur la macro-spécification afin de pouvoir ouvrir les appels d'offre en vue d'un nouveau site.

Fin du Comité directeur à 13h.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire Générale
Dominique BRET

